

Contrat de vente d'une voiture d'occasion entre particuliers

ETAPE 1 : ACHAT DU VEHICULE

VENDEUR

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....

Téléphone :
N° de carte d'identité :
Pays d'émission :

ACHETEUR

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....

Téléphone :
N° de carte d'identité :
Pays d'émission :

VEHICULE

Marque :
Modèle :
Année de construction : / /
Date de la 1ère mise en circulation : / /
Kilométrage lors de la vente (Km) :

Couleur :
Puissance du moteur en Kw :
Cylindrée (CC) :
N° de châssis (à contrôler sur le véhicule dans le bas du pare-brise à l'extérieur):
.....

PRIX DE VENTE EN CHIFFRES (€)

.....

L'acheteur reconnaît que le véhicule reste la propriété du vendeur jusqu'au paiement final. Le véhicule est vendu dans l'état bien connu de l'acheteur lors de la conclusion de ce contrat.

Fait à :

Signature acheteur :

PRIX DE VENTE EN LETTRES (EUR)

.....

Le vendeur affirme que le véhicule fourni est sa propriété libre de toutes charges et restrictions et que le véhicule est livré dans l'état dans lequel il a été décrit lors de la conclusion de ce contrat.

Le / / En 2 exemplaires

Signature vendeur :

ETAPE 2 : LIVRAISON DU VEHICULE ET DES DOCUMENTS (LE PAIEMENT COMPLET A ÉTÉ RECU PAR LE VENDEUR)

DOCUMENTS ET CLEFS FOURNIS

- Certificat de conformité (carte grise)
 Demande d'immatriculation pour véhicule usagé
 Carnet d'entretien
 Certificat d'immatriculation (les 2 volets)
 1 clef ou 2 clefs du véhicule

ETAT DU VEHICULE

Le véhicule est accidenté Oui Non
Le moteur est le moteur d'origine Oui Non
A des dommages décrits ci-contre: Oui Non

Une fois la vente conclue, le vendeur sera dégagé de ses responsabilités hormis pour vice caché dont il avait connaissance. Ce contrat de vente est soumis au droit belge.

L'acheteur confirme avoir reçu ces documents et la/les clef(s).

Fait à :

Signature acheteur :

CONTRÔLE TECHNIQUE

- Certificat de visite du contrôle technique valide (vert) de moins de 2 mois.
 Rapport de contrôle technique occasion (Etat du véhicule).
 Attestation kilométrique CAR-PASS

DEGATS EVENTUELS OU ACCORDS SPECIAUX :

.....
.....
.....

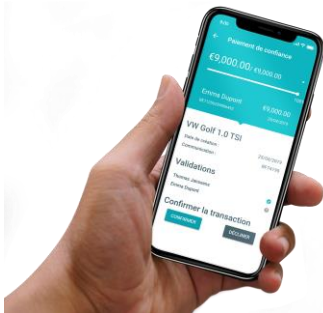
Le vendeur confirme avoir reçu la totalité du prix de vente.

Le / / En 2 exemplaires

Signature vendeur :

NOUVEAU : paiement de confiance via une app belge

Publicité



Recommandé par :

Auto Scout24

-10%

**VIA LE CODE :
PROMO GUIDE**

(rubrique « Nom du projet »)

Comment cela marche ?

1. **Chaque personne crée son compte : les identités sont vérifiées** via une photo recto-verso de la carte d'identité faite avec l'app.
2. **Vérification des comptes bancaires** de chacun par le versement d'1 cent par Digiteal sur chacun des comptes. Un code de confirmation s'y trouve.
3. **L'acheteur vire le montant pour le paiement du véhicule vers un compte sécurisé de Digiteal indiqué via l'onglet « Digitrust »**. Il reçoit une confirmation ainsi que le vendeur. En cas d'annulation, l'argent est retransféré vers l'acheteur sans frais.
4. **Jour de l'échange, remise des clefs et des papiers : l'argent est transféré dans les 2 jours seulement si l'acheteur ET le vendeur confirment la vente via un clic dans l'application**. Si la vente ne se fait pas, l'acheteur récupère son argent dans les 2 jours « ouvrables ».

Tarifs :

Montant de la transaction	Prix TTC par transaction
0€ à 100€	0,99 €
101€ à 300€	2,99 €
301 à 500€	4,99 €
501€ à 2.000€	8,99 €
2.001€ à 5.000€	23,99 €
5.001€ à 10.000€	39,99 €
10.001€ à 15.000€	49,99 €
15.001€ à 20.000€	59,99 €
20.001€ à 200.000€	0,30%

Qui paie le coût du Digitrust?

Le coût est facturé à celui qui crée le Digitrust dans l'application (généralement le vendeur). Le vendeur et l'acheteur peuvent se partager les frais dans l'intérêt de chacun.

-10% sur les frais de transaction si vous encodez le code promo « PROMO GUIDE » dans la zone « Nom du projet » de votre Digitrust.

Ils en parlent:



Notre conseil : précisez dès le départ aux acheteurs que vous voulez faire le paiement via Digiteal. Ce Service fonctionne avec tous les comptes bancaires européens (zone SEPA).

Digitaleal SA est une institution de paiement agréée par la Banque Nationale de Belgique et autorisée à opérer dans toute l'UE.

